



CHARTÉ DE PARTENARIAT

Pour la
réhabilitation
et la mise
en valeur du
lac Osisko

COLLECTIF
TERRITOIRE

Signée le 18 septembre 2026
à Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le lac Osisko est
notre référence
commune, notre
pôle magnétique,
qui offre une bouffée
de fraîcheur en plein
cœur de l'urbain.





Préambule

Au cœur de Rouyn-Noranda, le lac Osisko est à la fois un héritage, un milieu de vie et un symbole identitaire fort. Marqué par des décennies d'activités humaines et industrielles, son écosystème présente aujourd'hui des signes de dégradation qui appellent une action collective ambitieuse.

Depuis 2018, la communauté locale se mobilise pour le lac Osisko. Porté par le Collectif Territoire, en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la Ville de Rouyn-Noranda, l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Centre technologique des résidus industriels et le Centre local de développement Rouyn-Noranda, le **Projet lac Osisko** vise à améliorer durablement la santé du lac tout en générant des bénéfices écologiques, sociaux, culturels et économiques pour la communauté.

Par cette charte, les partenaires affirment leur volonté de **travailler ensemble, de manière concertée et responsable**, afin de faire du lac Osisko un projet exemplaire de transition écologique et sociale.



Vision

Les partenaires du projet sont portés par une vision ambitieuse : **faire du lac Osisko un laboratoire régénératif**, où se conjuguent savoirs scientifiques et citoyens, créativité, art et design, engagement communautaire et innovation territoriale.

Le Projet lac Osisko sera reconnu comme :

un pôle de recherche et d'expérimentation
en innovation territoriale et réhabilitation écologique ;

un lieu d'expérience unique, mettant en valeur
l'identité du lac, son histoire et ses futurs possibles ;

un projet collectif inspirant, porté par une
communauté engagée, créative et résiliente.





Principes directeurs

Les partenaires s'engagent à agir selon les principes suivants :

Coreponsabilité du soin au lac

Reconnaître et assumer collectivement que le soin du lac Osisko repose sur une responsabilité partagée entre institutions, organisations, entreprises et citoyen·nes.

Collaboration et complémentarité

Agir en concertation, dans le respect des mandats et des réalités de chacun, afin de renforcer la complémentarité des actions et l'optimisation des expertises.



Décisions éclairées et transparentes

Fonder les décisions sur des connaissances rigoureuses, en croisant la science, les usages et les savoirs locaux, et en assurant la transparence des processus.

Reconnaissance et réciprocité

Reconnaître et valoriser les contributions des partenaires, en assurant une attribution juste des réalisations et des retombées, dans une logique de réciprocité.

Participation et inclusion

Créer les conditions d'une participation ouverte, inclusive et continue, en favorisant l'implication citoyenne et une communication claire, accessible et multidirectionnelle.

Plaisir et bienveillance

Favoriser un climat d'engagement positif, respectueux et bienveillant, où le plaisir de contribuer, de collaborer et de prendre soin du lac constitue un moteur de mobilisation durable.

Gestion adaptative

Mettre en œuvre une approche adaptative, en ajustant les actions de manière continue à partir des apprentissages, des résultats observés et de l'évolution du contexte.

Régénération et durabilité

S'engager dans une démarche qui vise à améliorer activement les écosystèmes et le bien-être collectif, au-delà de la simple réduction des impacts.



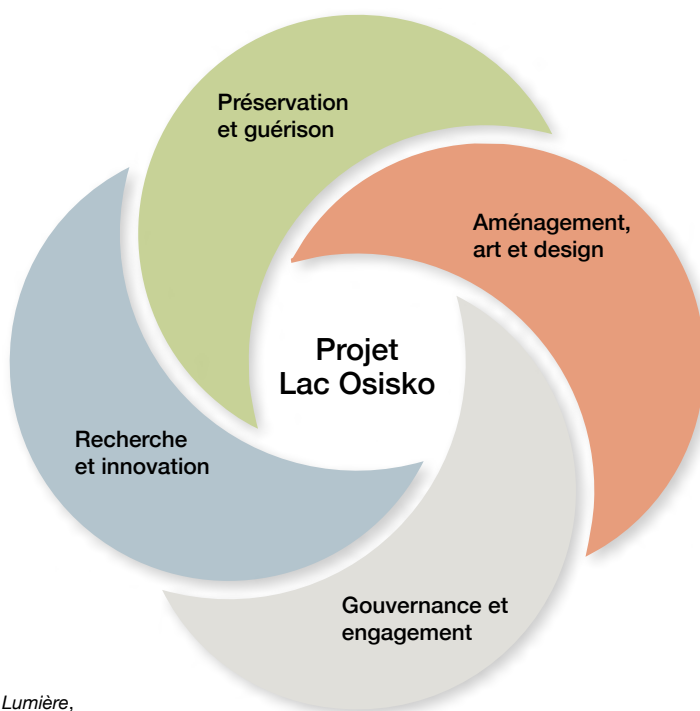
Cibles 2030

Cette première charte de partenariat constitue une étape fondatrice. Elle vise à établir les bases nécessaires à la mise en œuvre de la vision collective du Projet lac Osisko à l'horizon 2030, en structurant l'action autour de quatre axes stratégiques :

- 1 **préservation et guérison;**
- 2 **aménagement, art et design;**
- 3 **gouvernance participative et engagement communautaire;**
- 4 **recherche et innovation.**

Pour chacun de ces axes, des cibles sont définies et appuyées par des engagements concrets et des indicateurs permettant d'en suivre la progression et d'en évaluer les résultats. Dans une logique de gestion adaptative, cette charte s'inscrit dans une démarche évolutive : la réalisation des engagements et l'analyse des résultats obtenus permettront de préciser, d'ajuster et de rehausser les cibles, ainsi que de définir de nouveaux engagements et d'intégrer de nouveaux signataires.

Les engagements ne mobilisent pas l'ensemble des partenaires de manière uniforme. Néanmoins, tous s'engagent à contribuer activement à l'avancement de la démarche, en cohérence avec leur mandat, leurs compétences et leurs capacités d'action, afin de favoriser l'atteinte des cibles et des engagements collectifs.



←
Enfant Lumière,
une œuvre de
Karine Berthiaume

Préservation et guérison



Cible 2030

Mettre en place les conditions pour une amélioration en continu de la qualité de l'écosystème, de l'eau et des habitats.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

1. Approfondir les connaissances et le suivi de l'état du lac Osisko

Assurer un suivi continu et structuré de l'état du lac selon les paramètres identifiés;

Réaliser des campagnes de caractérisation (faune, flore, eau, sédiments, etc.).

Indicateurs : nombre de paramètres suivis, éléments caractérisés

2. Réduire les apports en contaminants

Élaborer et lancer la mise en application d'un plan de réduction des apports de contaminants dans le lac;

Intégrer des mesures de gestion durable des eaux pluviales à chaque occasion de réfection des espaces publics et privés.

Indicateurs : Concentration en matières en suspension émises par le réseau pluvial

3. Régénérer et protéger la biodiversité

Mettre en œuvre des actions concrètes pour régénérer et protéger la biodiversité et les habitats (ex. végétalisation des berges, protection de la faune, décontamination).

Indicateurs : indicateurs de biodiversité, nombre d'actions, de participants et de partenaires

4. Renforcer la connectivité écologique

Planifier et initier des projets renforçant la connexion entre le lac Osisko et les milieux naturels environnants.

Indicateurs : nombre de projets réalisés

5. Faire évoluer les pratiques en faveur de la résilience du territoire

Adopter et lancer la mise en application d'un plan de gestion durable des eaux pluviales à l'échelle du territoire;

Renforcer la protection et la mise en valeur des milieux naturels.

Indicateurs : mesures de GDEP mises en œuvre, mesures de protection mises en place

Aménagement, art et design



Cible 2030

Faire du lac Osisko un site attractif, accueillant et emblématique, mettant en valeur l'identité du territoire.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

1. Offrir à la population et aux visiteurs une expérience unique et inspirante

Créer un parcours immersif et vivant autour du lac Osisko, mettant en lumière son passé, son présent et ses futurs possibles, tout en valorisant la régénération de l'écosystème et le lien avec la communauté.

Indicateurs : taux de satisfaction de la population et des visiteurs

2. Mettre en valeur le territoire par le design et l'art

Créer et installer des œuvres, du mobilier et des dispositifs de médiation culturelle;

Faire du lac un espace d'expression artistique et identitaire.

Indicateurs : nouvelles œuvres et expériences

3. Développer des infrastructures emblématiques et multi-usages

Concevoir et implanter des aménagements favorisant la recherche, la démonstration et l'appropriation citoyenne.

Indicateurs : nouveaux aménagements

4. Améliorer l'accessibilité et la mobilité autour du lac

Mettre en œuvre une stratégie de mobilité active et durable.

Indicateurs : indice de mobilité

Gouvernance et engagement



Cible 2030

Ancrer durablement la coresponsabilité
et les normes collaboratives pour le soin
du lac Osisko.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

1. Informer, sensibiliser et éduquer

Déployer des initiatives d'information, de sensibilisation
et d'éducation auprès des citoyen·nes, des jeunes et
des partenaires.

Indicateurs : nombre d'activités réalisées,
nombre de personnes touchées

2. Mobiliser et engager la population

Mettre en œuvre un programme communautaire
d'action environnementale.

Indicateurs : nombre d'actions et de participant·es,
statistiques variées (ex : volume de déchets retirés)

3. Renforcer la culture collaborative et la coresponsabilité

Évaluer et améliorer les mécanismes de gouvernance
participative et les structures de collaboration.

Indicateurs : taux de satisfaction des partenaires,
améliorations apportées

Recherche et innovation



Cible 2030

Faire du lac Osisko un pôle
de recherche, d'expérimentation et
de démonstration régénérative.

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

1. Structurer le suivi et le partage des connaissances

Établir et mettre en œuvre un protocole
de suivi des indicateurs de l'état du lac Osisko ;

Déployer une plateforme de données ouvertes,
accessible et évolutive.

Indicateurs : nombre d'indicateurs suivis, données disponibles

2. Développer un programme de recherche appliquée

Soutenir des projets de recherche
et des publications scientifiques ;

Soutenir et encourager la relève en recherche.

Indicateurs : nombre de projets et de publications,
nombre d'étudiant·es soutenu·es

3. Créer une vitrine de démonstration et d'innovation

Mettre en place des projets pilotes
et démonstrateurs ;

Accueillir innovations, technologies
et initiatives entrepreneuriales autour
du lac Osisko.

Indicateurs : nombre de projets pilotes,
startups impliquées, produits démontrés



Mise en œuvre du partenariat

Le respect de cette charte de partenariat est une responsabilité partagée par l'ensemble des signataires. Sa mise en œuvre repose sur des mécanismes clairs, transparents et évolutifs, visant à transformer la vision collective en actions concrètes et mesurables.

Le suivi de la charte sera confié au Comité du Projet lac Osisko (CPLO), comité municipal qui réunit les premiers signataires de la charte : la Ville de Rouyn-Noranda, le Collectif Territoire, l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le Centre technologique des résidus industriels (CTRI), le Centre local de développement Rouyn-Noranda (CLDRN). Les autres organisations souhaitant devenir signataires pourront signifier leur intention au CPLO qui sera chargé de recevoir et de traiter les demandes.

Le CPLO facilitera la coordination des actions, et assurera le suivi des engagements et l'évaluation des résultats à l'aide d'indicateurs mesurables et partagés.



Les signataires s'engagent à :

Agir selon les principes directeurs de la présente charte ;

S'engager à atteindre les cibles ;

Participer activement aux mécanismes de suivi et d'évaluation ;

Contribuer à la diffusion des résultats ;

Ajuster leurs actions en fonction des connaissances acquises et des apprentissages collectifs.

Chaque année, le CPLO évaluera l'atteinte des cibles et la mise en œuvre du partenariat. Cette évaluation permettra d'identifier les réussites, de corriger les écarts, de définir de nouvelles cibles et engagements et d'intégrer de nouveaux signataires, dans une logique d'amélioration continue. Le CPLO pourra inviter d'autres membres à prendre part au processus d'évaluation, tels que des représentant-es de la population, des expert-es et praticien-nés, afin de renforcer la diversité et la représentativité des points de vue et des expertises. Ce bilan sera partagé avec l'ensemble des signataires et sera rendu public.

Par cette démarche itérative et inclusive, les partenaires avancent concrètement et collectivement vers la vision du Projet lac Osisko, en ancrant leurs actions dans la collaboration, la transparence, l'apprentissage et l'engagement durable de tous.

Engagement des partenaires

En tant que partenaires, nous reconnaissons l'importance d'agir concrètement, de manière coordonnée et concertée, pour préserver, réhabiliter et mettre en valeur le lac Osisko et son bassin versant.

Nous sommes conscient-es que l'atteinte des cibles repose sur la contribution volontaire de chaque partenaire, selon ses mandats, compétences et disponibilités. Chaque signataire pourra mettre à disposition des ressources humaines, financières, matérielles ou technologiques, qui seront reconnues et valorisées collectivement.

En foi de quoi, nous signons aujourd'hui, le 18 septembre 2026 à Rouyn-Noranda*



CLD Rouyn-Noranda



Collectif Territoire



Centre technologique des résidus industriels



Organisme de bassin versant du Témiscamingue



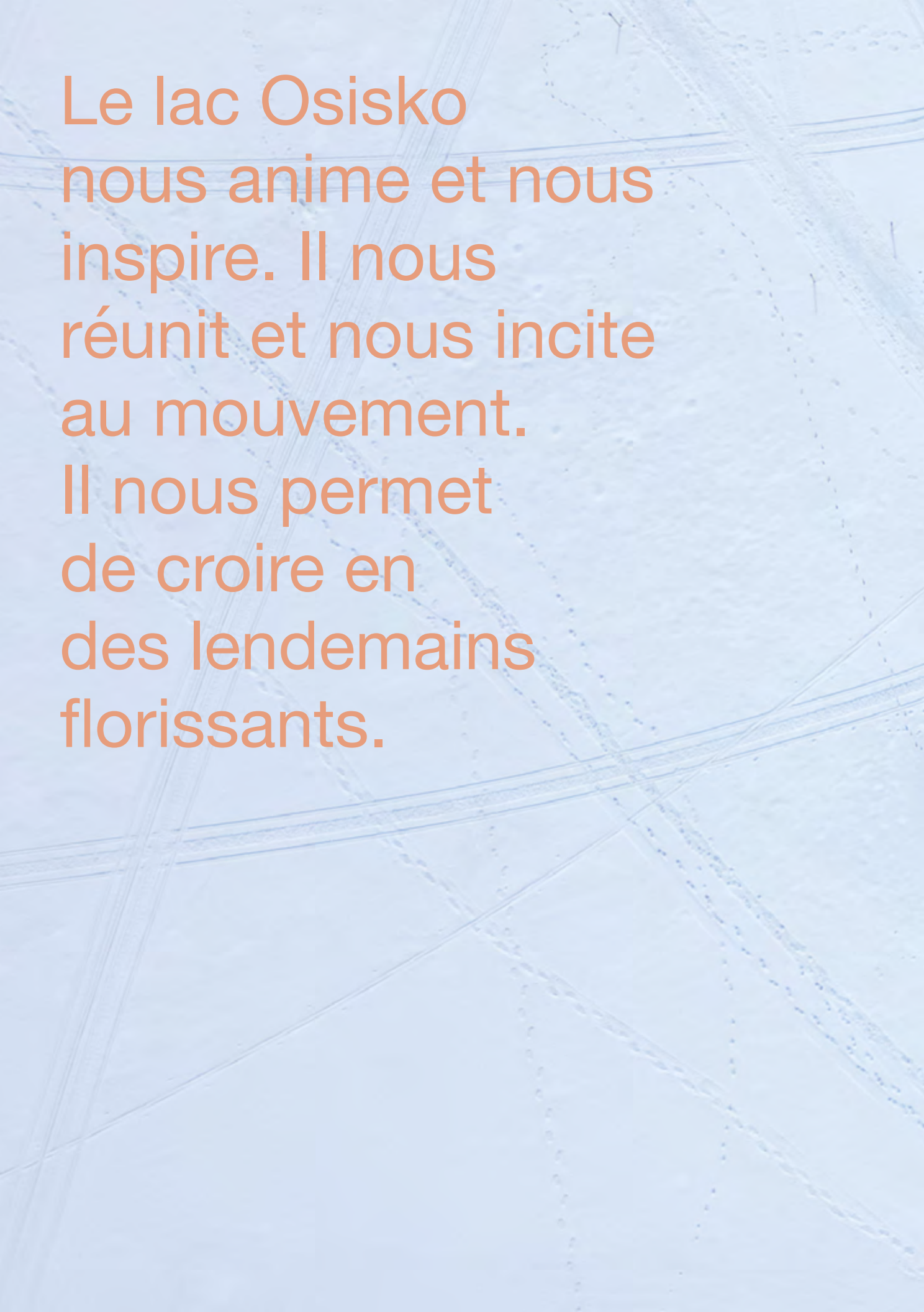
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Ville de Rouyn-Noranda

* En ordre alphabétique



An aerial photograph of a frozen lake, likely Lake Osisko, showing a network of thin, intersecting lines of ice tracks and snow patterns across the vast, light blue surface. The text is overlaid on the left side of the image.

Le lac Osisko
nous anime et nous
inspire. Il nous
réunit et nous incite
au mouvement.
Il nous permet
de croire en
des lendemains
florissants.



CRÉDITS

**Charte de partenariat
pour la réhabilitation et la mise
en valeur du lac Osisko**

Coordination et rédaction

Collectif Territoire
Avec la collaboration
de l'ensemble des signataires

Crédits photographiques

Louis Jalbert
couverture, pages 8-9, 14

Christian Leduc
pages 2-3

BAnQ
page 4

Dominic McGraw
page 5

Audrée Giroux
pages 6-7

Andréanne Théberge Dupuis
pages 15

Jean-Simon Bégin
pages 16-17

Régis Massicotte
pages 18-19

Graphisme

Anne Vaugeois

En ligne :
lacosisko.ca/charte-partenariat

Version finale pour signature
18 septembre 2026



Pour nous joindre

info@collectifterritoire.org

819 762-0314

lacosisko.ca

